

Service GDV - ODP

Gestion de voirie –
Occupation du domaine
public

Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : gdv@mouscron.be



Mouscron, le 16 avril 2019

OBJET : Course cycliste « Grand Prix du 1^{er} mai – Trophée du Peuple » dans les
rues de Dottignies, le 01^{er} mai 2019 de 07h30 à 19h00.

Madame, Monsieur,

L'administration communale porte à votre connaissance le passage d'une
course cycliste, dont objet ci-dessus. Le circuit qui sera emprunté par ladite course
cycliste est le suivant :

- ⇒ Lieu et heure de départ : rue de Saint Léger (face au café "Le Peuple") à
Dottignies à 15h00.
- ⇒ Lieu et heures d'arrivées : rue de Saint Léger (face au café "Le Peuple") à
Dottignies à 17h40.
- ⇒ Itinéraire : rues de St Léger, Arthur Roelandt, Pastorale, Julien Mullie, de l'Yser,
du Moulin Rouge (long autoroute), sous pont autoroute, du Marhem, du Vert
Chemin, de Bellegem, Candelstraat, Ronsevalstraat, rues du Ronceval, du Sarpe,
de la Haverie, de la Cabocherie, de la Pannerie (traversée RN512), Couturelle,
de St Léger.
- ⇒ Nombre de tours : 9

MODIFICATION DE CIRCULATION :

Interdiction de stationnement

- Le 01/05/2019 de 09h00 à 18h30 dans la rue de Saint-Léger entre la
rue Couturelle et la rue de France ;
- Le 01/05/2019 de 13h00 à 17h30 :
 - Rue Pastorale ;
 - Rue Julien Mullie ;
 - Rue de l'Yser ;

Suite de l'avis d'Urgences du 16 avril 2019 (FEST/19/276)

- Rue du Sarpe face au n°16 (ancien brocanteur) ;
- Rue de la Haverie entre la rue des Volontaires de Guerre et la rue de la Cabocherie ;
- Rue de la Cabocherie entre la rue de la Haverie et le Boulevard des Canadiens ;
- Rue Couturelle (sauf emplacements hors chaussée) ;
- Rue Arthur Roelandt entre la rue de Saint-Léger et la rue Pastorale.

Interdiction de circulation

- Durant toute la durée de la course, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course sur tout le parcours ;
- 30 minutes avant le départ de la course, la circulation sera interdite dans la rue de Saint-Léger, entre les carrefours avec la rue de France et la rue de la Barrière de Fer en direction de la ligne de départ ;
- Durant la course, toute circulation sera interdite sur l'itinéraire entre les véhicules drapeau rouge et drapeau vert ;
- Le sens unique de circulation de la rue Pastorale sera inversé le 01/05/2019 entre 14h00 et 17h40.

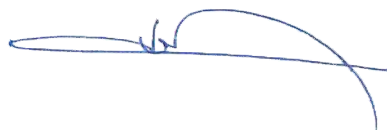
Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Nathalie BLANCKE,



Directrice Générale

Marie-Hélène VANELSTRAETE,



Echevine des Travaux-Voirie